

NOS MISSIONS

Rôle de conseil et de soutien :

- Prévenir et soulager la souffrance physique, psychologique, sociale et spirituelle
- Adapter le projet de soins dans un objectif de confort
- Anticiper les défis liés à la fin de vie

Rôle de coordination :

Soutenir le lien ville-hôpital et accompagner la prise en charge lors des changements de structures

- Aider dans les démarches sociales
- Être en lien avec les différents intervenants (médecins, équipes soignantes, HAD,...)

Rôle d'accompagnement :

- Soutien relationnel à la personne soignée et à ses proches
- Prise en charge par une psychologue (personne soignée, entourage) pendant la maladie ou en soutien au deuil

Rôle d'information sur les droits des malades : personne de confiance, directives anticipées, fin de vie...

Pour toute demande de formation ou besoin spécifique contactez-nous !

NOTRE EQUIPE

- Est pluridisciplinaire, bénéficiant d'une formation diplômante universitaire,
- Travaille en lien avec l' USP et est partie prenante de la filière palliative du territoire de santé n°8

Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30 :

Contactez le secrétariat au :

02 97 79 01 86

secretariat.emasp@gh-centrebretagne.mssante.fr

Pour plus d'infos flashez le QR CODE :



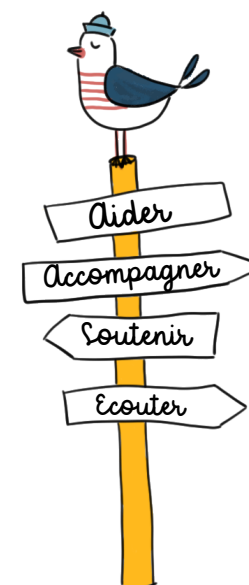
Notre équipe est utilisatrice de Mobil'ety by Globule



GROUPE HOSPITALIER
CENTRE BRETAGNE

EMASP

**L'ÉQUIPE MOBILE
D'ACCOMPAGNEMENT
ET DE SOINS
PALLIATIFS**



LES SOINS PALLIATIFS ?

Pourquoi ?

- Faciliter la mise en place de la démarche palliative,
- Accompagner et aider à la prise en charge à des problématiques complexes liées à l'évolution d'une maladie incurable, grave et terminale

Quand ?

- Pour une meilleure anticipation, l'intervention de l'équipe se fait de la manière la plus précoce possible.

Comment ?

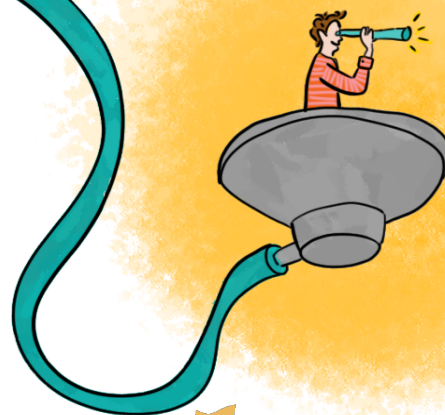
- À l'hôpital,
- Au lit du malade et auprès des soignants, à domicile
- Dans les établissements sociaux et médicaux sociaux
- À la demande des professionnels de santé, du patient et/ ou de son entourage.
- Ceci toujours en lien avec le médecin référent du patient.

Principe de non substitution :

l'EMASP n'a pas vocation à remplacer les équipes de soins référentes, avec lesquelles elle collabore

Où ?

Sur l'ensemble du Groupement Hospitalier du Centre Bretagne et plus globalement sur le territoire de santé numéro 8 (voir schéma ci-contre).



Aider

Accompagner

Soutenir

Ecouter

